

Résolution présentée par la délégation des

Emirats Arabes Unis

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Fond monétaire international pour le développement de l'énergie nucléaire

L'Assemblée Générale,

Relevant le fait que la crise énergétique est aujourd'hui un sujet de préoccupation mondial majeur pour l'ensemble des pays en raison de ses répercussions écologiques et environnementales,

Rappelant que pour l'instant peu de solutions prometteuses et novatrices existent,

Remarquant la difficulté de fournir de l'énergie propre pour les pays en voie de développement,

Soucieux de respecter et de mettre en oeuvre les mesures de l'agenda 2030 visant à contrer le réchauffement climatique,

Sachant qu'un kilowattheure produit grâce à l'énergie nucléaire relâche 6 grammes de CO₂ dans l'atmosphère et que le charbon émet quant à lui 1060 grammes pour une quantité d'énergie équivalente,

Proposant de limiter les émissions de CO₂ produites en excès par les pays, tout en protégeant la santé de tous,

Visant à mettre à disposition pour tous les pays ayant besoin d'une énergie importante une source moins polluante pour l'environnement,

Permettant à tous les pays de manière équitable d'avoir une solution d'énergie propre et d'éviter de continuer à recourir à long terme au pétrole, énergie fossile, dont l'extraction, la transformation et le transport entraînent l'émission d'une grande quantité de CO₂ et autres gaz à effet de serre,

Décide de créer un fond monétaire international permettant le financement et l'échange de savoir scientifique, afin de développer le nucléaire civil dans un plus grand nombre de pays, sous l'autorité de l'ONU et des pays contribuant au projet, avec un conseil prenant des décisions sur la bonne foi des pays demandants à avoir accès à ce programme.

Le texte français fait foi